

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 22568-4:2019

Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes d'essais pour les composants de chaussure - Partie 4: Inserts anti-perforation non

Fuß- und Beinschutz - Anforderungen
und Prüfverfahren für
Schuhkomponenten - Teil 4:
Nichtmetallische Einlagen mit

Foot and leg protectors - Requirements
and test methods for footwear
components - Part 4: Non-metallic
perforation resistant inserts (ISO

05/2019



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 22568-4:2019 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 22568-4:2019.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 22568-4:2019

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 22568-4**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Mai 2019

ICS 13.340.50

Remplace EN 12568:2010

Version Française

**Protecteurs du pied et de la jambe - Exigences et méthodes
d'essais pour les composants de chaussure - Partie 4:
Inserts anti-perforation non métalliques (ISO 22568-
4:2019)**

Fuß- und Beinschutz - Anforderungen und
Prüfverfahren für Schuhkomponenten - Teil 4:
Nichtmetallische perforationsbeständige Einlagen (ISO
22568-4:2019)

Foot and leg protectors - Requirements and test
methods for footwear components - Part 4: Non-
metallic perforation resistant inserts (ISO 22568-
4:2019)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 25 février 2019.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

ILNAS-EN ISO 22568-4:2019 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 22568-4:2019) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 94 « Sécurité individuelle -- Equipement de protection individuelle » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 161 « Protectors du pied et de la jambe » dont le secrétariat est tenu par BSI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2019 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN 12568:2010.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 22568-4:2019 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 22568-4:2019 sans aucune modification.

**Protecteurs du pied et de la jambe —
Exigences et méthodes d'essais pour
les composants de chaussure —**

**Partie 4:
Inserts anti-perforation non
métalliques**

*Foot and leg protectors — Requirements and test methods for
footwear components —*

Part 4: Non-metallic perforation resistant inserts



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | iv |
| Introduction | v |
| 1 Domaine d'application | 1 |
| 2 Références normatives | 1 |
| 3 Termes et définitions | 1 |
| 4 Exigences applicables aux inserts anti-perforation non métalliques | 2 |
| 4.1 Généralités..... | 2 |
| 4.2 Résistance à la perforation..... | 2 |
| 4.3 Résistance à la flexion..... | 3 |
| 4.4 Stabilité face au vieillissement et à l'influence environnementale..... | 3 |
| 4.5 Résistance électrique..... | 3 |
| 5 Méthodes d'essai applicables aux inserts anti-perforation non métalliques | 3 |
| 5.1 Détermination de la résistance à la perforation..... | 3 |
| 5.1.1 Méthode Y : par pointe conique..... | 3 |
| 5.1.2 Méthode X : par pointe pyramidale..... | 3 |
| 5.2 Détermination de la résistance à la flexion..... | 3 |
| 5.2.1 Appareillage..... | 3 |
| 5.2.2 Échantillonnage..... | 4 |
| 5.2.3 Mode opératoire d'essai..... | 5 |
| 5.2.4 Résultats..... | 5 |
| 5.2.5 Rapport d'essai..... | 5 |
| 5.3 Méthodes d'essai applicables à l'évaluation d'inserts anti-perforation non métalliques en environnement critique..... | 6 |
| 5.3.1 Échantillonnage..... | 6 |
| 5.3.2 Effet d'une température élevée..... | 6 |
| 5.3.3 Effet d'une sueur acide..... | 6 |
| 5.3.4 Effet d'une sueur alcaline..... | 6 |
| 5.3.5 Effet d'un hydrocarbure..... | 6 |
| 5.3.6 Résultats..... | 6 |
| 5.3.7 Rapport d'essai..... | 6 |
| 5.4 Détermination de la résistance électrique..... | 7 |
| 5.4.1 Mode opératoire d'essai..... | 7 |
| 5.4.2 Rapport d'essai..... | 8 |
| 6 Marquage | 9 |
| Annexe A (normative) Méthode Y : Résistance à la perforation par pointe conique | 10 |
| Annexe B (normative) Méthode X : Résistance à la perforation par pointe pyramidale | 13 |
| Annexe C (normative) Mode opératoire de contrôle de la pointe | 18 |
| Bibliographie | 20 |